

Aubenas, le 13 septembre 2022

12, boulevard de la Corniche
07200 AUBENAS
04.75.35.55.33
Ce.0071245r@ac-grenoble.fr

Demande d'inscription au dispositif « devoirs faits » 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}

session n°1 : à partir du lundi 26 septembre 2022

à rendre avant le jeudi 22 septembre au professeur principal

Le dispositif "**devoirs faits**" propose aux collégiens volontaires et motivés des études dirigées, gratuites, dans l'établissement.

C'est un temps de travail qui offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de votre enfant avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin. Ce dispositif est assuré par des professeurs ou/et des assistants d'éducation.

Ces études ont lieu les lundis-mardis-jeudis de 16h30 à 17h25.

Je soussigné(e) M/Mme.....

père/mère/responsable légal de l'élève, élève de

ne désire pas inscrire mon enfant aux séances « **Devoirs Faits** »

demande l'inscription de mon enfant au nombre de séances « **Devoirs Faits** » :

une fois par semaine _____ (indiquer le jour)

deux fois par semaine _____ (indiquer les jours)

trois fois par semaine

Afin de gérer **au mieux** les possibilités de prise en charge des élèves volontaires, une confirmation d'inscription sera donnée à l'élève.

Toute inscription vaut obligation de présence et suppose l'engagement de votre enfant, qui doit se présenter sur toute la période avec le matériel scolaire nécessaire (cela suppose de prévoir en amont les cahiers/classeurs et manuels nécessaires pour réaliser les devoirs programmés, nous rappelons que le cahier de texte en ligne peut être très utile pour vérifier ce qui n'aurait pas été bien noté dans l'agenda de l'élève.)

NB : Si l'élève est déjà engagé sur ces créneaux dans une option (basket), il ne lui est pas possible de s'inscrire dans ce dispositif.

Date: Signature du / des responsable(s) légal (aux).

La Principale, L. Farelly